

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Wasp Attract

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:** EU-0027006-0000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0027006-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Wasp Attract
Attractif guêpes
Wespenlokstof
Wespen Lockstoff

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Bio Services International
	Adresse	Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique
<b>Numéro de l'autorisation</b>	EU-0027006-0000	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	EU-0027006-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	01/02/2022	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	06/02/2032	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Bio services International NV
<b>Adresse du fabricant</b>	Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	2326 - D-fructose
<b>Nom du fabricant</b>	Tate & Lyle Slovakia s.r.o.
<b>Adresse du fabricant</b>	Boleraz 114 919 08 boleraz Slovaquie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Boleraz 114 919 08 boleraz Slovaquie
<b>Substance active</b>	2323 - Vinaigre
<b>Nom du fabricant</b>	Van der Steen BV
<b>Adresse du fabricant</b>	Kempenlandstraat 51 5262 GK Vught Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Kempenlandstraat 51 5262 GK Vught Pays-Bas
<b>Substance active</b>	2326 - D-fructose
<b>Nom du fabricant</b>	OMNIA NIŞASTA SAN. TİC. A.Ş.
<b>Adresse du fabricant</b>	Hacı Sabancı OSB Yunus Emre Cad. No: 8 01410 Sarıçam/ADANA Turquie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Hacı Sabancı OSB Yunus Emre Cad. No: 8 01410 Sarıçam/ADANA Turquie

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
D-fructose		Substance active	57-48-7	200-333-3	30
Vinaigre		Substance active	8028-52-2		50

## 2.2. Type de formulation

CB - Concentré pour préparation d'appât

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Conseils de prudence

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Attractif guêpes – Non-professionnels / Professionnels - Extérieur

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit doit être utilisé dans un piège approprié placé à l'extérieur pour attirer les guêpes.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Vespula germanica*  
Nom commun: Guêpe  
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Extérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: En boîtes d'appâts  
Description détaillée:

Traitement par appâts.  
A utiliser avec un piège adéquat.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: /  
Dilution (%): /  
Nombre et fréquence des applications:  
Ajouter au piège : 100 ml de produit dilués dans 100 ml d'eau  
Le produit est efficace pendant 2 semaines.

<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Non-professionnels et professionnels : - Flacon en PET : 100-200-300-400-500-600-700-800-900-1000 ml  À usage professionnel uniquement : - Jerrican (PEHD) : 2,5 - 5L

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 5. Conditions générales d'utilisation

## 5.1. Consignes d'utilisation

- Pour les non professionnels : Respecter les instructions d'utilisation.
  - Le produit doit être dilué dans un piège approprié et le piège doit être placé à l'extérieur (loin de toute activité humaine).
  - L'efficacité peut être observée après 7 jours.
- Si le produit n'est pas assez efficace, changez l'emplacement du piège.
- Préférez tôt le matin/ou tard le soir pour installer le piège afin d'éviter une forte densité de guêpes.
  - En cas de forte densité de guêpes, plusieurs pièges doivent être utilisés (3-4).
- La distance recommandée entre 2 pièges est de 8 à 12 mètres.
- Pour une efficacité maximale, le piège doit être placé, suspendu ou fixé (sur un mur ou sur une branche d'arbre) à une hauteur d'environ 1 à 2 mètres du sol.
  - Le produit doit être utilisé avec des pièges spécialement conçus pour attraper les guêpes.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

-

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Pour les non-professionnels : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le contenu/récipient selon la législation nationale.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Pour les non-professionnels : Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux de compagnie non-cibles
- Protéger de la lumière
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30 °C
- Protéger du gel
- Durée de conservation : 2 ans

## 6. Autres informations

Respectez toujours le dosage préconisé (1 part de Wasp Attract avec 1 part d'eau du robinet) et assurez-vous qu'il reste environ 1/3 d'espace aérien entre le produit dilué et la sortie du piège afin de maintenir les guêpes à l'intérieur du piège.